

COMPASS:

Notre code d'éthique professionnelle

Dernière mise à jour: Février 2026

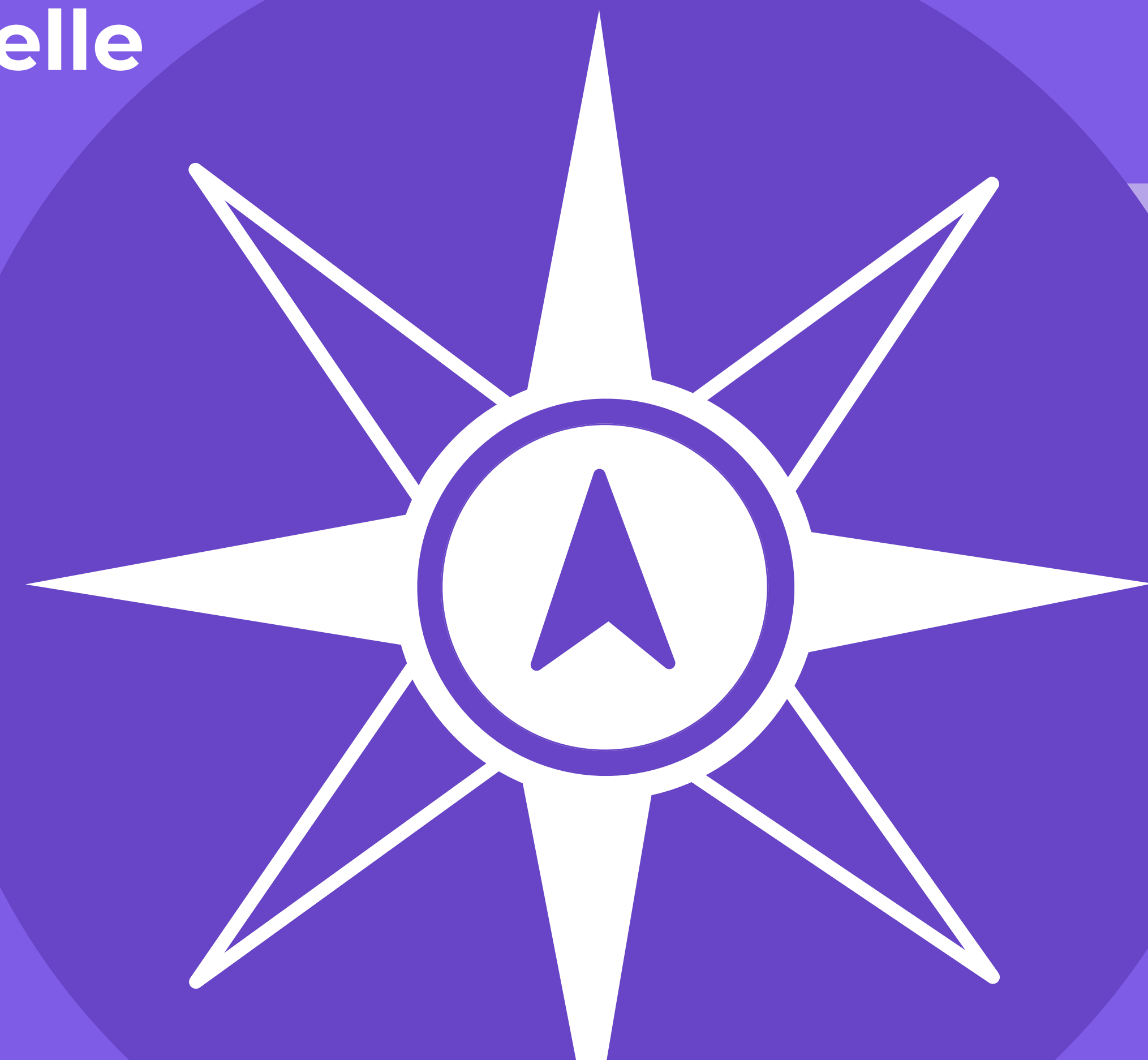


Table des matières



SECTION 1 NOTRE ENGAGEMENT

Introduction

Quel est l'objectif du présent Code ?

À qui s'applique-t-il et comment l'appliquons-nous ?

Quel est mon rôle dans son application?

Si quelque chose ne va pas : prenez la parole

Votre checklist pour la prise de décisions éthiques



SECTION 2 NOUS METTONS LES PERSONNES AU PREMIER PLAN

Nous respectons les droits de l'homme et aidons nos collaborateurs à s'épanouir

Nous encourageons la diversité et l'équité & inclusion

Nous nous respectons mutuellement

Nous créons un environnement de travail sain et sûr



SECTION 3 NOUS MENONS NOS ACTIVITÉS AVEC INTÉGRITÉ

Nous sommes le partenaire commercial audacieux et fiable dont nos clients ont besoin

Nous ne tolérons aucune forme de corruption

Nous gérons les conflits d'intérêts de manière appropriée

Nous luttons contre la fraude & autres comportements financiers illégaux

Nous sommes très compétitifs et nous nous comportons de manière équitable



SECTION 4 NOUS TRAVAILLONS AVEC DES PARTENAIRES RESPONSABLES ET AGISSONS EN TOUTE CONFORMITÉ

Nous travaillons uniquement avec des partenaires éthiques et nous achetons d'une manière responsable

Nous respectons les règles en matière de contrôle des exportations & sanctions internationales



SECTION 5 NOUS PROTÉGEONS LES INFORMATIONS

Nous traitons les données personnelles en toute sécurité

Nous protégeons les informations confidentielles & la propriété intellectuelle



SECTION 6 NOUS PROTÉGEONS LES ACTIFS ET LA RÉPUTATION

Nous protégeons nos actifs et nos ressources ainsi que ceux de nos partenaires commerciaux tout en luttant contre les contrefaçons

Nous agissons de manière responsable & protégeons notre réputation



SECTION 7 NOUS RESTONS VRAIMENT INDÉPENDANTS

Nous faisons du lobbying de manière responsable



SECTION 8 NOUS CONSTRUISONS UN MEILLEUR AVENIR

Nous prenons soin de l'environnement

Nous avons un impact positif sur les communautés



Ces sections et sous-sections sont cliquables et vous mèneront directement à la page correspondante.



Revenez facilement à la table des matières en cliquant sur cet onglet.



La boussole est cliquable, elle vous guide vers le début de la section.



SECTION 1

NOTRE ENGAGEMENT



SECTION 1

Introduction

**Chers Expleons,
Je suis heureux de vous présenter COMPASS, le Code d'éthique professionnelle d'Expleo.**

Ce document n'est pas seulement une compilation de principes : il incarne les standards auxquels nous adhérons et la culture d'entreprise que nous aspirons collectivement à maintenir.

Dans le cadre de notre travail, nous sommes souvent confrontés à des décisions complexes ou délicates. Le Code constitue une référence fiable qui nous guide pour agir avec intégrité, faire preuve d'un jugement éclairé et rester pleinement en phase avec les engagements que nous prenons envers nos clients, nos partenaires et les uns les autres.

Il souligne que l'excellence ne se définit pas uniquement par les résultats que nous obtenons, mais également par la manière dont nous les atteignons.

Le COMPASS reflète également les valeurs de collaboration et de respect mutuel qui caractérisent notre façon de travailler. Il encourage chacun d'entre nous à exprimer ses préoccupations, à soutenir ses collègues et à diriger avec conviction, en particulier lorsque la voie à suivre n'est pas évidente.

En adhérant à ce Code, nous renforçons la confiance qui nous est accordée et contribuons à créer un environnement de travail sûr, où chacun se sent responsabilisé, respecté et fier d'appartenir à l'entreprise.

Continuons à agir avec intégrité et à façonner un avenir à la hauteur de notre ambition collective.



**Walter Cappilati,
PDG du groupe Expleo**



SECTION 1

Quel est l'objectif de ce code ?

Nous travaillons dans de nombreux pays, chacun avec ses propres lois et ses propres façons de faire.

Peu importe où nous sommes, nous devons toujours respecter les lois locales—et respecter également les normes internationales telles que les lignes directrices de l'OCDE et les dix principes du Pacte Mondial des Nations Unies.

Ce Code nous aide à rester cohérents. Il est là pour **vous guider dans votre travail quotidien**, vous montrer ce que l'on attend de vous et vous aider à gérer les situations où la bonne chose à faire n'est pas forcément évidente.

Vous devez respecter les règles du Code. Notre comportement est important, car il influe directement sur la confiance que les gens nous accordent et sur la réputation que nous avons bâtie.

Parfois, les règles du présent Code peuvent être plus strictes que les lois locales. Dans ce cas, **nous respectons le Code**—à moins que cela ne soit contraire à la législation locale. Si **les lois locales imposent des normes plus strictes, nous nous y conformerons.**

Le Code couvre beaucoup de choses, mais il ne couvre pas tout. Certaines situations ne seront pas tout noir ou tout blanc. **Si vous ne savez pas quoi faire, il est toujours préférable de demander conseil.**

Si vous avez besoin d'aide à ce sujet, consultez les fonctions suivantes dans l'**Organigramme**.



1

SECTION 1

À qui s'applique-t-il et comment l'appliquons-nous ?

Ce Code s'applique à tous les membres du groupe Expleo (« Expleo » ou « nous »), quel que soit le service dans lequel vous travaillez au sein d'Expleo. Cela inclut tous les employés, responsables et toute autre personne agissant en notre nom, que vous soyez basés dans l'un de nos bureaux ou que vous travailliez sur le site d'un client (« Expleons », les « employés » ou « vous »).

Quelle que soit votre position chez Expleo, l'éthique **fait partie de votre travail. Nous avons tous la responsabilité de faire ce qui est juste** chaque jour, dans toutes les situations. Cela peut varier selon que vous soyez responsable ou employé, mais l'idée fondamentale reste la même : agissez toujours avec intégrité et gardez ce Code à l'esprit.

Nous attendons également de nos partenaires commerciaux — comme les clients, les fournisseurs, les consultants et les intermédiaires — à respecter les mêmes normes éthiques élevées que nous avons énoncées dans le présent Code.

Le non-respect de ce Code peut nuire gravement à vous-même et à Expleo.

Selon les circonstances, cela pourrait même entraîner des mesures disciplinaires. **En cas de doute, demandez conseil, prenez la parole et agissez toujours de manière appropriée.**





SECTION 1

Quel est mon rôle dans son application ?

Je suis *responsable*

- ✓ **Montrez l'exemple.** Vos actions parlent plus que vos mots. Soyez un modèle d'honnêteté, de confiance et de respect. Montrez à votre équipe ce qu'est un comportement éthique.
- ✓ **Bâissez la confiance.** Créez un espace sûr où les gens se sentent à l'aise pour s'exprimer, sachant qu'ils seront écoutés et soutenus.
- ✓ **Soutenez votre équipe.** Soyez disponible et accessible. Si quelqu'un vient vous voir avec un problème difficile, aidez-le à trouver la bonne solution. Il est normal de ne pas avoir réponse à tout, n'ayez pas honte de l'admettre et aidez-le à trouver la personne qui pourra l'aider.
- ✓ **Célébrez l'intégrité.** Lorsque vous voyez quelqu'un faire ce qu'il faut, reconnaissez-le. Reconnaître un comportement éthique encourage à le reproduire.

Je suis *employé*

- ✓ **Connaissez le Code.** Prenez le temps de le lire et de le comprendre, et veillez à agir conformément à ses dispositions.
- ✓ **Intégrez l'éthique dans votre travail quotidien.** Faites preuve de bon sens et contribuez à créer un milieu de travail respectueux, responsable et équitable.
- ✓ **Demandez de l'aide si nécessaire.** Si quelque chose vous semble anormal ou si vous avez des doutes, ne faites pas de suppositions. Parlez-en à votre responsable ou à la personne compétente en fonction du sujet.
- ✓ **Prenez la parole.** Si vous remarquez quelque chose d'anormal, signalez-le. Signaler un problème nous aide à le résoudre et à protéger nos collaborateurs et notre entreprise.



SECTION 1

Si quelque chose ne va pas : prenez la parole

Chez Expleo, il est important de faire ce qui est juste, notamment en prenant la parole lorsque quelque chose ne va pas. C'est là qu'intervient le **Portail Speak Up**.

Cette plateforme accessible au public permet à toute personne, qu'il s'agisse d'employés ou de personnes extérieures à Expleo telles que des partenaires commerciaux ou d'autres parties prenantes **de signaler tout comportement grave de la part d'Expleo ou de ses employés**. Elle constitue un élément clé de notre programme de conformité au niveau du groupe et reflète notre engagement en faveur de l'intégrité.

Nous savons qu'il n'est pas toujours facile de signaler un problème. Mais fermer les yeux n'aide personne, et garder le silence ne fait qu'empirer les choses.

En prenant la parole, vous contribuez à la protection de notre entreprise, nos collaborateurs et ceux avec qui nous travaillons. Qu'il s'agisse d'une violation grave ou d'un comportement contraire à l'éthique, ne l'ignorez pas. Réglons cela ensemble.

Nous prenons tous les signalements au sérieux. Nous les examinons et les traitons conformément à notre Politique de gestion des signalements **et nous**

garantissons:

- L'**anonymat** si vous choisissez de rester anonyme
- La **confidentialité** à chaque étape
- L'**impartialité** dans le traitement de votre signalement
- L'**intégrité** des informations relatives aux cas et la prévention de toute altération de celles-ci
- **Une Tolérance zéro pour les représailles** contre toute personne qui dénonce de bonne foi.

SECTION 1

Si quelque chose ne va pas : prenez la parole

Comment signaler un problème :

La meilleure façon de signaler un problème est d'utiliser le [portail Speak Up](#).

Mais ce n'est pas votre seule option. **Vous pouvez également vous adresser à :**

- **Votre supérieur hiérarchique**
- **L'équipe RH**
- **Directeur compliance du groupe**

Ce qu'il faut ou ne faut pas signaler :

Utilisez ces canaux pour des sujets **tels** que les violations de la loi, du présent Code ou le non-respect des engagements pris envers les partenaires commerciaux.

Pour les questions liées au travail quotidien (comme les questions sur l'évaluation de la performance, la rémunération, l'évolution de carrière ou les incidents mineurs), **parlez-en directement à votre responsable ou au service des ressources humaines**. Ces questions ne relèvent pas du portail Speak Up, elles sont mieux traitées dans le cadre de conversations quotidiennes.





SECTION 1

Votre checklist pour la prise de décisions éthiques

Vous n'êtes pas sûr de prendre la bonne décision ?

Utilisez cette checklist rapide pour vous aider à faire les bons choix, en particulier lorsque vous êtes confronté à des dilemmes éthiques ou à des décisions susceptibles d'avoir un impact sur l'intégrité, l'éthique ou la durabilité. Posez-vous tout simplement les **4 questions suivantes** et répondez honnêtement:

- C – Conforme:** Est-ce légal ? Est-ce conforme à nos Codes ou aux politiques d'Expleo ?
- O – Obligations:** Respectons-nous nos engagements envers nos clients, fournisseurs et partenaires (tels que les contrats, les codes de conduite ou les politiques) ?
- R – Réputation:** Est-ce que je me sentirais à l'aise de parler de ça à mes collègues, mes amis ou ma famille ? Est-ce que ça me semble correct ?
- E – Exposition:** Est-ce qu'Expleo et moi-même serions à l'aise de voir cela publié dans la presse ou sur les réseaux sociaux ?

Répondu **OUI** à toutes les questions **Allez-y !**

Répondu **NON** ou **PAS SÛR** à l'une des questions ? **Arrêtez-vous** et demandez conseil avant tout ! Vous pouvez envoyer un e-mail à mycompliance@expleogroup.com.



SECTION 2

NOUS METTONS LES PERSONNES AU PREMIER PLAN



SECTION 2

Nous respectons les droits de l'homme et aidons nos collaborateurs à s'épanouir

Ce sont nos collaborateurs qui font d'Expleo un lieu de travail exceptionnel. C'est pourquoi **nous nous engageons pleinement à respecter les droits de l'homme dans toutes nos activités**, de notre travail quotidien à la manière dont nous choisissons et gérons nos fournisseurs. **Nous nous conformons aux normes internationales**, telles que les Conventions Fondamentales de l'OIT, la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, les Principes Directeurs des Nations Unies relatifs aux Entreprises et aux Droits de l'Homme et les Dix Principes du Pacte Mondial des Nations Unies. **Nous respectons également les lois nationales**, comme la loi sur l'esclavage moderne au Royaume Uni et la loi française sur le devoir de vigilance.

Nous avons une tolérance zéro pour toute forme de violation des droits de l'homme. Nous nous efforçons de créer un environnement sûr, respectueux et stimulant pour tous. Nous soutenons le traitement équitable, le dialogue ouvert et le droit d'organisation et de négociation collective. Et nous attendons le même respect des droits de l'homme tout au long de notre chaîne d'approvisionnement.

Nous allons...

- ✓ Nous assurer que tous les employés gagnent un **salaire décent et compétitif** et au moins le minimum légal là où cela s'applique.
- ✓ **Assurer des formations** qui aident les employés à s'épanouir tant sur le plan professionnel que personnel.
- ✓ Nous assurer que tout le monde a **accès à ses documents d'identité** et a le droit de quitter leur emploi moyennant un préavis raisonnable.

Nous n'allons pas...

- ✗ **Tolérer le travail des enfants, le travail forcé, l'exploitation, la traite des êtres humains ou l'esclavage moderne.**
- ✗ Autoriser les agents de recrutement **à faire payer** les candidats pour être embauchés.
- ✗ Autoriser **le recours à la force** qui est excessive, irresponsable ou contraire à la loi.
- ✗ **Tolérer les expulsions forcées** ou l'expulsion injustifiée de personnes de leurs terres, de leurs forêts ou de leurs sources d'eau.

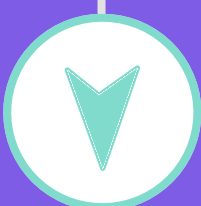
SECTION 2

Nous respectons les droits de l'homme et aidons nos collaborateurs à s'épanouir



Et si... ?

« J'ai lu sur les réseaux sociaux que **l'un de nos fournisseurs ne paie pas le salaire minimum** et impose à ses employés des horaires de travail extrêmement longs. »



Ce que vous devez faire :

C'est grave, et nous devons en être informés.

Signalez-le immédiatement, en fournissant autant de détails que possible : nom du fournisseur, une description de ce qui s'est supposément passé et la source de l'information.

Nous examinerons attentivement les informations et, si nécessaire, contacterons le fournisseur pour connaître sa version des faits, comprendre s'il y a un problème et prendre les mesures qui s'imposent.



Si vous avez besoin d'aide à ce sujet, consultez les fonctions suivantes dans l'**Organigramme** :

- **Directeurs des ressources humaines (DRH)**
- **Points de contact RH pour les affiliés d'Expleo**
- **Équipe Éthique & Compliance**
- **Leaders régionaux (équipe Legal & Business Affairs)**

Si vous avez besoin de plus d'informations à ce sujet, consultez notre :

- **Politique en matière de droits de l'homme**





SECTION 2

Nous promovons la diversité, l'équité & inclusion

Chez Expleo, notre devise résume tout : « Soyez vous-même. Devenez qui vous voulez. »

Nous croyons que la diversité est source d'excellence et nous aide à renforcer nos activités. Nous nous engageons à créer un lieu de travail où chacun se sent intégré et visons l'équilibre et l'égalité entre les sexes à tous les niveaux et dans toutes les fonctions du groupe.

Nous ne tolérons aucune discrimination fondée sur des caractéristiques protégés. Cela inclut l'origine ethnique, la religion, le sexe, la nationalité, le handicap, l'orientation sexuelle, l'âge, les opinions politiques, l'appartenance syndicale, l'origine sociale, le statut social, l'état de santé ou l'apparence physique.

Nous allons...

- ✓ **Recruter et promouvoir les collaborateurs uniquement en fonction de leurs compétences,** résultats et qualifications.
- ✓ **Respecter et protéger les droits des minorités** et les peuples autochtones.
- ✓ **Agir de manière professionnelle** au travail, restant concentrés sur la collaboration et mettant de côté les différences personnelles sans importance.
- ✓ Soutenir le **développement et intégration des groupes sous-représentés** au sein de notre entreprise.

- ✓ **Traiter tout le monde de manière correcte et équitable,** veillant à ce que tous les membres de l'équipe aient les mêmes chances de s'épanouir et de réussir.
- ✓ Assumer notre responsabilité personnelle pour **favoriser une culture où chacun se sent à sa place.**
- ✓ Continuer à activement **attirer plus de femmes vers les métiers de l'ingénierie et de la technologie,** et à Expleo dans son ensemble.

Nous n'allons pas...

- ✗ Discriminer lors du recrutement, de la promotion ou à tout moment du cycle de vie des employés ou dans vos relations avec vos partenaires commerciaux.
- ✗ Autoriser ou participer à des remarques ou comportements racistes, sexistes, antisémites, homophobes ou intolérants sur le plan religieux.

SECTION 2

Nous promovons la diversité, l'équité & inclusion

2

Et si... ?

« Dernièrement, j'ai entendu des **blagues qui me mettent mal à l'aise**. Elles ciblent le sexe, l'âge, l'apparence physique ou d'autres caractéristiques personnelles des individus. »

Ce que vous devez faire :

Nous ne tolérons aucunement les blagues, remarques ou comportements offensants visant des individus ou des groupes sur la base de caractéristiques sensibles telles que le sexe, l'âge, l'apparence physique, l'orientation sexuelle, la race, l'origine ethnique ou la religion.

- Si vous vous sentez à l'aise, exprimez-vous directement et expliquez en quoi ces blagues peuvent être blessantes.
- Si ce n'est pas le cas, contactez votre responsable, le service des ressources humaines ou signalez-le via le **Portail Speak Up** — nous nous chargerons du reste.

« Je veux aider **améliorer la diversité** dans mon équipe, puis-je donner la priorité à l'embauche ou à la promotion de personnes issues de groupes sous-représentés ? »

Votre intention est louable, nous voulons nous aussi des équipes diversifiées. **Mais la discrimination positive, qui consiste à sélectionner quelqu'un uniquement sur la base de son identité, est toujours considérée comme une discrimination.** Prenez toujours vos décisions en fonction du mérite et de critères objectifs, tout en veillant à ce que chacun ait une chance équitable.



Si vous avez besoin d'aide à ce sujet, consultez les fonctions suivantes dans **l'Organigramme** :

- **Directeurs des ressources humaines (DRH)**
- **Points de contact RH pour les affiliés d'Expleo**
- **Équipe Éthique & Compliance**
- **Leaders régionaux (équipe Legal & Business Affairs)**

Si vous avez besoin de plus d'informations à ce sujet, consultez notre :

- **Politique Diversité & Inclusion**
- **Politique en matière de droits de l'homme**





SECTION 2

Nous nous respectons mutuellement

Chez Expleo, nous nous engageons à créer un environnement de travail collaboratif, respectueux et inclusif. Un espace où chacun se sent en sécurité, valorisé et capable de réaliser pleinement son potentiel. **Nous ne tolérons aucune forme de harcèlement, de violence ou de comportement irrespectueux** qu'ils soient physiques, moraux, sexuels ou verbaux.

Nous allons...

- ✓ **Traiter tout le monde avec respect et dignité** et être conscients de l'impact que nos paroles ou nos actions peuvent avoir sur les autres dans tous les contextes professionnels. Cela inclut les e-mails, les vidéoconférences et les réseaux sociaux.
- ✓ **Donner et recevoir du feedback constructif et respectueux**, axé sur la croissance et non sur le jugement.
- ✓ **Respecter les autres cultures** et rester attentifs aux différences culturelles lorsque vous communiquez et collaborez.

Nous n'allons pas...

- ✗ **Faire des commentaires inappropriés ou offensants**, des gestes, des avances ou des contacts physiques, en particulier ceux à caractère sexuel.
- ✗ **Accepter des conditions de travail hostiles ou abusives** ou se livrer à des actes d'intimidation, d'humiliation, de menace, de violence ou à toute forme de harcèlement moral ou physique.
- ✗ Être impolis, vulgaires ou indécents. **Nous n'allons pas répandre des rumeurs malveillantes** ou dénigrer nos collègues ou leur travail.
- ✗ Fermer les yeux sur les comportements inappropriés. **Si quelque chose ne vous semble pas normal, dites-le.** Supposer que quelqu'un d'autre s'en chargera peut permettre à la situation de perdurer.

2

SECTION 2

Nous nous respectons mutuellement

Et si... ?

« Un collègue a posé sa main sur mon épaule pendant qu'il examinait mon travail. Même si ce geste n'avait pas de connotation sexuelle, **je me suis sentie mal à l'aise et j'ai essayé de m'éloigner discrètement**, mais il a laissé sa main là. »

« Sur le site d'un client, **quelqu'un se moque sans cesse de mon accent et me donne un sobriquet**. Cela me met mal à l'aise et me donne l'impression d'être ridiculisé. Comme je ne travaille pas dans les locaux d'Expleo, je ne sais pas trop comment réagir. »

Ce que vous devez faire :

Même si l'intention n'était pas sexuelle, **tout contact physique non désiré est inapproprié** s'il vous met mal à l'aise. Vous avez le droit de vous sentir en sécurité et respecté. Signalez-le à votre responsable, aux RH ou via le **Portail Speak Up** afin que nous puissions prendre les mesures appropriées.

Le harcèlement est inacceptable, quel que soit votre lieu de travail. Vous avez droit à un environnement respectueux, **même en dehors des locaux de Expleo**. Ne restez pas silencieux. Signalez-le à votre responsable, aux RH ou via le **Plateforme Speak Up** afin que nous puissions prendre les mesures appropriées.



Si vous avez besoin d'aide à ce sujet, consultez les fonctions suivantes dans l'**Organigramme** :

- **Directeurs des ressources humaines (DRH)**
- **Points de contact RH pour les affiliés d'Expleo**
- **Équipe Éthique & Compliance**
- **Leaders régionaux (équipe Legal & Business Affairs)**

Si vous avez besoin de plus d'informations à ce sujet, consultez notre :

- **Politique Diversité & Inclusion**
- **Politique en matière de droits de l'homme**
- **Politique de gestion des signalements**





SECTION 2

Nous créons un environnement de travail sain et sûr

Le bien-être de nos collaborateurs est au premier plan. Nous nous engageons à offrir un environnement de travail sûr et sain, tant sur le plan physique que mental, où la santé et la sécurité sont toujours une priorité.

Cela signifie respecter le droit du travail local, assurer des horaires de travail équitables, favoriser l'équilibre entre la vie professionnelle et vie privée, et assurer les normes les plus élevées en matière de santé, de sécurité et de sûreté pour nos employés.

Nous allons...

- ✓ **Identifier rapidement les risques pour la santé et la sécurité et prendre les mesures appropriées pour les gérer**, y compris l'utilisation du matériel adéquat et des équipements de protection lorsque cela est nécessaire.
- ✓ **Respecter toujours les règles de santé et de sécurité** dans tous les contextes liés au travail, y compris lors de déplacements.
- ✓ **Respecter les règles et procédures de santé et de sécurité mis en place chez les clients** lorsque nous travaillons dans leurs locaux.
- ✓ **Prendre soin de notre santé mentale autant que de notre santé physique.** Les deux sont tout aussi importants pour garantir un environnement de travail sûr.
- ✓ Travailler de manière proactive pour assurer **zéro accidents** et responsables maladies professionnelles en restant vigilants et responsables.

Nous n'allons pas...

- ✗ **Ignorer ou contourner les règles de santé et de sécurité** — il n'y a aucune exception en matière de sécurité.
- ✗ **Rester silencieux.** Si vous identifiez un risque ou une situation dangereuse, signalez-le immédiatement afin qu'il puisse être traité.
- ✗ Prendre des mesures qui pourraient **mettre en danger notre sécurité ou celle de nos collègues.**
- ✗ **Consommer de l'alcool de manière irresponsable ou être impliqué dans des activités liées à des drogues illégales ou à des substances interdites** dans le cadre des activités ou sur les locaux d'Expleo.

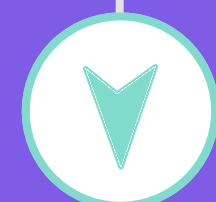


SECTION 2

Nous créons un environnement de travail sain et sûr

Et si... ?

« Je commence à travailler sur le site d'un client situé à proximité d'un site de production ou d'essai. **Comment puis-je m'assurer de rester en sécurité ?** »



Ce que vous devez faire :

Avant de commencer tout travail, demandez à votre responsable ou à votre interlocuteur sur le site du client de **vous fournir la documentation pertinente en matière de santé, de sécurité et d'environnement (QHSE)**.

Vous devriez également **demander d'être inclus dans toute formation QHSE** obligatoire. Celles-ci couvriront les procédures d'urgence, les protocoles de sécurité, les exigences en matière d'équipement de protection individuelle et les risques spécifiques au site.



Si vous avez besoin d'aide à ce sujet, consultez les fonctions suivantes dans l'**Organigramme** :



- **Directeurs des ressources humaines (DRH)**
- **Points de contact RH pour les affiliés d'Expleo**
- **Équipe Éthique & Compliance**
- **Leaders régionaux (équipe Legal & Business Affairs)**

Si vous avez besoin de plus d'informations à ce sujet, consultez notre :

- **Politique groupe de santé & sécurité**
- **Politique en matière de droits de l'homme**



SECTION 3

NOUS MENONS NOS ACTIVITÉS AVEC INTÉGRITÉ

Nous sommes le partenaire commercial audacieux et fiable dont nos clients ont besoin

Nous sommes fiers de fournir des services d'ingénierie et de conseil innovants et de haute qualité. Nos clients nous confient des projets complexes, et nous travaillons dur pour gagner et conserver leur confiance. Nous nous engageons à fournir **des solutions fiables fondées sur la conformité juridique, la sécurité et l'éthique**, en particulier lorsque nous adoptons de nouvelles technologies et agissons en tant que partenaire responsable.

Nous allons...

- ✓ **Rester indépendants lorsque nous fournissons des services d'ingénierie et de conseil**, en particulier lorsque des projets antérieurs ou en cours pourraient créer des conflits d'intérêts potentiels.
- ✓ **Évaluer chaque nouvelle mission confiée par un client afin d'identifier tout conflit d'intérêts potentiel avec des missions actuelles ou passées.** Si un conflit existe et ne peut être résolu, nous ne l'acceptons pas.
- ✓ **Mener toutes les activités de recherche et développement avec intégrité** et en gardant à l'esprit la protection, la santé et l'intérêt supérieur des personnes.
- ✓ **Utiliser les nouvelles technologies, telles que l'intelligence artificielle et les algorithmes, de manière responsable**, dans le respect des lois applicables et des droits de l'homme, en mesurant et en mitigeant de manière appropriée tout risque potentiel.

Nous n'allons pas...

- ✗ **Ignorer l'empreinte environnementale des technologies numériques que nous utilisons.** Nous restons déterminés à réduire cet impact autant que possible.
- ✗ **Négliger les risques pour la sécurité ou d'autres préoccupations** lors de la prestation de services à nos clients. Nous prenons la parole et agissons immédiatement pour les remédier.
- ✗ **Faire des compromis sur la qualité ou la sécurité de nos services.** Nous respectons toujours les normes de l'industrie et les attentes des clients, et nous nous efforçons de les dépasser.

SECTION 3

Nous sommes le partenaire commercial audacieux et fiable dont nos clients ont besoin



Et si... ?

« Un client vient de nous demander de l'aider sur un nouveau projet, mais nous travaillons déjà sur le même projet pour un autre client. **Serait-ce un conflit d'intérêts commercial ?** »



Ce que vous devez faire :

Oui, c'est possible. Un conflit d'intérêts commercial survient lorsque nous travaillons pour deux clients ou plus dont les intérêts sont potentiellement concurrents, en particulier s'il existe un risque qu'un client puisse penser que nous ne lui fournissons pas les meilleurs conseils ou des conseils impartiaux. **Il faut toujours tenir compte non seulement du fait si un conflit existe, mais aussi de la façon dont il pourrait être perçu de l'extérieur.**

En cas de conflit potentiel, **discutez-en avec votre responsable** afin de trouver une solution. Si aucune solution appropriée n'existe, nous devons avoir le courage de refuser le projet.



Si vous avez besoin d'aide à ce sujet, consultez les fonctions suivantes dans l'**Organigramme** :

- **Équipe Éthique & Compliance**
- **Leaders régionaux (équipe Legal & Business Affairs)**

Si vous avez besoin de plus d'informations à ce sujet, consultez notre :

- **[Page sur l'IA & Logiciel Open Source](#)**



SECTION 3

Nous ne tolérons aucune forme de corruption

Chez Expleo, l'éthique et la conformité sont tout aussi importantes que la qualité des services fournis. **Nous appliquons une politique de tolérance zéro envers la corruption, y compris les pots-de-vin, le trafic d'influence et les paiements de facilitation** et veillons à ce que tous les cadeaux et invitations répondent aux normes d'intégrité les plus strictes. C'est ainsi que nous établissons une relation de confiance et des partenariats durables. Notre approche en matière de lutte contre la corruption respecte les principales lois internationales et nationales, notamment le Pacte mondial des Nations Unies, la FCPA aux Etats-Unis, la loi sur la corruption au Royaume-Uni et la loi Sapin II en France.

Nous allons...

- ✓ Mener nos activités en respectant **les normes d'intégrité les plus élevées, en respectant pleinement les lois applicables et nos politiques.**
- ✓ **Faire preuve d'une prudence particulière lorsque nous interagissons avec des agents publics** ou travaillant dans un contexte impliquant une autorité publique.
- ✓ Vérifier que **tout cadeau ou invitation offert ou accepté est conforme à notre Politique Cadeaux & Invitations** et aux politiques de l'employeur du bénéficiaire lorsque nous disposons de suffisamment d'informations. Nous allons déclarer et obtenir l'autorisation nécessaire le cas échéant.
- ✓ Seulement **faire des dons ou du sponsoring conformément aux procédures** adéquates et politiques anti-corruption.
- ✓ **Nous questionner si un cadeau, une invitation ou un avantage pourrait influencer une décision** ou créer un sentiment d'obligation chez la personne qui le reçoit. **Si la réponse est « Oui » ou « Peut-être », nous ne le ferons pas** ou nous consulterons l'Équipe Éthique & Compliance avant de le faire.
- ✓ **Réaliser un suivi des agents et des intermédiaires** pour s'assurer qu'ils n'offrent pas d'avantages indus afin d'obtenir des contrats, des permis ou d'autres avantages pour nous.
- ✓ **Participer et faire attention aux formations sur l'éthique et la compliance.**

Nous n'allons pas...

- ✗ **Faire appel à la famille, à des amis ou à des tiers pour accomplir des actions que nous ne sommes pas autorisés à faire nous-mêmes.**
- ✗ **Justifier des actions contraires à l'éthique** avec des excuses telles que « tout le monde le fait » ou « c'est comme cela que les choses ont toujours fonctionné ».
- ✗ **Restez silencieux** face à des comportements potentiellement corrompus. Nous prenons la parole et le **signalons** immédiatement.
- ✗ **Offrir ou accepter des cadeaux luxueux ou extravagants, des invitations, des cadeaux en espèces ou des bons cadeaux.**

3

SECTION 3

Nous ne tolérons aucune forme de corruption

Et si... ?

« La personne de contact que j'ai chez un client **m'a demandé de l'aider à faire embaucher son fils chez Expleo**. Il a mentionné que son fils est parfait pour le poste. »

Vous pouvez recommander quelqu'un pour un poste, mais vous ne pouvez en aucun cas intervenir ou influencer le processus de recrutement. Vous pouvez dire à votre interlocuteur que vous êtes ravi qu'il envisage Expleo, mais que, bien que vous puissiez recommander son fils, **vous ne pouvez pas intervenir pour qu'il soit embauché**. Il doit postuler directement et sa candidature suivra le processus de recrutement habituel.

Nous n'accordons aucun traitement préférentiel dans le processus de recrutement, quelle que soit l'identité du candidat. Il en va de même si nous parlons d'un stage et non d'un emploi effectif.

Ce que vous devez faire :

« Un collègue qui travaillait auparavant pour un gros client gouvernemental, nous a proposé de **nous aider à conclure de nouveaux contrats avec eux ou à faire notre entrée**. Elle affirme avoir de bonnes relations avec les personnes qui y travaillent et connaître le fonctionnement de l'entreprise. »

Même si nos intentions sont bonnes, **nous ne pouvons pas utiliser nos relations personnelles pour remporter de nouveaux contrats, notamment avec une entité publique**. Cela peut être considéré comme du trafic d'influence, ce qui constitue une infraction grave.

Nous devons traiter cette situation avec une attention particulière : lorsqu'une autorité publique est impliquée, cela peut même être qualifié d'infraction pénale et entraîner de graves conséquences tant pour Expleo que pour les personnes concernées (y compris des peines d'emprisonnement). **Discutez-en avec l'équipe Ethique & Compliance** avant d'accepter l'offre et d'entreprendre toute action.



Si vous avez besoin d'aide à ce sujet, consultez les fonctions suivantes dans l'**Organigramme** :

- **Équipe Éthique & Compliance**
- **Leaders régionaux (équipe Legal & Business Affairs)**

ou envoyez vos questions à mycompliance@expleogroup.com

Si vous avez besoin de plus d'informations à ce sujet, consultez notre :

- **Code de conduite anti-corruption**
- **Politique conflits d'intérêts**
- **Politique cadeaux & invitations**
- **Procédure dons, parrainages et mécénats**
- **Politique de gestion des signalements**



SECTION 3

Nous gérons les conflits d'intérêts de manière appropriée

Les conflits d'intérêts peuvent arriver à n'importe qui. Ils surviennent **lorsque nos intérêts personnels ou financiers interfèrent, ou semblent interférer, avec les intérêts d'Expleo**. Bien qu'un conflit potentiel ne soit pas nécessairement mauvais en soi, il devient préoccupant s'il n'est pas déclaré ou géré de manière appropriée. La transparence est essentielle : elle protège notre réputation, renforce la confiance et évite les spéculations ou les bruits de couloir.

Des conflits d'intérêts peuvent survenir dans diverses situations, telles que:

- **Exercer une fonction dans la direction d'une autre société** ou organisation.
- **Travailler en parallèle** pour l'un de nos concurrents, ou dans certaines fonctions, pour des fournisseurs ou des clients avec lesquels nous collaborons déjà ou prévoyons de collaborer.
- Être impliqué dans le choix d'un fournisseur lorsque l'une des entreprises candidates **appartient à un membre de votre famille ou à vos amis proches ou emploie l'un d'entre eux**.
- **Détenir des actions dans une société que vous envisagez comme fournisseur** ou partenaire commercial pour un nouveau projet.
- Avoir une **relation intime avec un subordonné** ce qui pourrait **donner l'impression d'un traitement préférentiel**, ou avec une personne travaillant pour une entreprise concurrente.

3

SECTION 3

Nous gérons les conflits d'intérêts de manière appropriée

Nous allons...

- ✓ Lorsque nous travaillons pour Expleo, veiller **à toujours faire preuve de discernement**, rester fidèle à Expleo et prendre des décisions dans son intérêt. Nous allons **mettre de côté tout intérêt lié à des relations personnelles, à des intérêts financiers tels que la détention d'actions dans une entreprise partenaire ou à des activités menées en parallèle** comme travailler pour des concurrents ou des partenaires commerciaux.
- ✓ Recruter les collègues et sélectionner les partenaires commerciaux **en fonction de leur mérite, et non de nos intérêts personnels.**
- ✓ **Discuter avec notre responsable** toute situation qui pourrait ressembler à **un conflit d'intérêts.**
- ✓ Prendre en compte non seulement les conflits actuels, mais aussi **les situations qui pourraient devenir problématiques à l'avenir** ou susciter des inquiétudes chez les autres, même si nous ne les considérons pas comme problématiques nous-mêmes.
- ✓ **Déclarer tous les conflits d'intérêts réels, potentiels ou perçus dans l'outil compliance dédié et suivre les instructions fournies.**

Nous n'allons pas...

- ✗ **Garder le silence** lorsque nous sommes confrontés à un conflit d'intérêts ou essayer de le gérer nous-mêmes. Il est toujours préférable d'être transparent et de laisser l'évaluation et la gestion de la situation aux personnes compétentes.
- ✗ **Utiliser notre rôle ou notre influence chez Expleo pour servir nos intérêts personnels ou ceux de notre famille ou de nos amis.**

SECTION 3

Nous gérons les conflits d'intérêts de manière appropriée



Et si... ?

« Mon responsable m'a demandé de **l'aider à sélectionner un nouveau fournisseur** et mener une étude de marché. Parmi les candidats potentiels figure une **entreprise appartenant à un bon ami**. Que dois-je faire ? »



Ce que vous devez faire :

Soyez transparent à ce sujet:

- **Déclarez le conflit d'intérêts potentiel dans l'outil compliance (ici)**
- et attendez les instructions de votre responsable.

Si votre responsable vous autorise à poursuivre la tâche, suivez les instructions et effectuez la tâche avec intégrité, sans favoriser en aucune manière l'entreprise de votre ami.



Si vous besoin d'aide à ce sujet, consultez les fonctions suivantes dans l'**Organigramme** :

- **Équipe Éthique & Compliance**
- **Leaders régionaux (équipe Legal & Business Affairs)**

ou envoyez vos questions à mycompliance@expleogroup.com

« **Je sors actuellement avec quelqu'un qui travaille pour un concurrent, est-ce un problème?** »



Vous êtes entièrement libre de sortir avec qui vous voulez, mais **vous devez éviter de discuter d'informations sensibles liées au travail** (comme l'identité des partenaires commerciaux, des projets ou de la stratégie) afin de protéger la confidentialité. Si votre rôle chez Expleo et celui de votre partenaire dans son entreprise pourraient créer un conflit réel ou apparent (par exemple, si vous travaillez tous deux en tant qu'opérationnels et que vous êtes régulièrement en concurrence pour les mêmes clients), il est préférable de déclarer la situation dans l'outil compliance et attendre des instructions.

Si vous avez besoin de plus d'informations à ce sujet, consultez notre :

- **Politique conflits d'intérêts**



SECTION 3

Nous luttons contre la fraude & autres comportements financiers illégaux

Nous nous engageons à agir dans le respect des normes éthiques et de transparence les plus strictes. Cela signifie que nous prévenons et combattons activement toute forme de fraude, y compris l'évasion fiscale, le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. Nous nous engageons également fermement à garantir l'exactitude et l'exhaustivité de nos registres commerciaux, fiscaux et financiers, ainsi que la transparence de nos paiements. Il ne s'agit pas seulement de respecter les exigences légales, mais aussi d'être capables de suivre nos performances et déterminer comment nous pouvons nous améliorer.

Nous allons...

- ✓ Veillerons à ce que **nos informations commerciales, fiscales et financières soient véridiques et exhaustives.** Cela vaut pour les informations que nous envoyons aux autorités ou que nous rendons publiques, mais aussi pour celles que nous utilisons en interne, comme les revues d'activité.
- ✓ **Refuser d'utiliser tout moyen ou technique de paiement qui dissimule l'identité du payeur ou du bénéficiaire.**
- ✓ **Effectuer une vérification préalable des tiers avant** de conclure toute collaboration afin d'identifier les risques liés à la fraude ou aux irrégularités financières.
- ✓ **Signaler toute activité suspecte,** tels que des paiements ou des fonds pouvant provenir de sources illégitimes ou des signes d'évasion fiscale de la part d'un partenaire.
- ✓ **Payer nos fournisseurs et sous-traitants sur leurs comptes bancaires** (et non celles de leurs propriétaires, d'autres entités de leur groupe ou de tiers), ouvertes dans le pays où ils fournissent les biens ou les services.
- ✓ **Enregistrer correctement toutes les transactions commerciales** (y compris les frais) dans nos registres.

Nous n'allons pas...

- ✗ **Prendre des décisions d'investissement** (comme acheter, vendre ou détenir des actions) **sur la base d'informations confidentielles dont nous avons pris connaissance dans le cadre de notre travail pour Expleo ou pour nos clients, fournisseurs ou autres partenaires commerciaux.** Nous allons également **ne pas partager ces informations avec d'autres personnes** car ils peuvent s'en servir pour prendre des décisions d'investissement. Ce comportement **peut être considéré comme un délit d'initié** et vous et Expleo pourriez subir des conséquences importantes.
- ✗ **Utiliser, publier ou envoyer aux autorités des informations commerciales, financières ou fiscales incomplètes, trompeuses ou incorrectes dans le but de les induire en erreur.** Nous ne manipulerons pas non plus ces données afin de dissimuler la réalité et de tromper le lecteur.

SECTION 3

Nous luttons contre la fraude & autres comportements financiers illégaux

3

Et si... ?

« Je pense avoir trouvé une occasion en or ! J'ai trouvé un fournisseur français qui propose ses services en France et **qui offre un prix très intéressant si nous acceptons d'effectuer les paiements sur leur compte ouvert aux îles Caïmans.** »

Ce que vous devez faire :

Nous apprécions votre volonté de rechercher des solutions rentables, **mais cette occasion en or est hors de question.** Le paiement de fournisseurs dans des pays autres que ceux où les services ou les biens sont fournis, en particulier dans des pays connus pour être des paradis fiscaux comme les îles Caïmans, peut soulever de sérieuses préoccupations en matière de fraude ou d'évasion fiscale. **Contactez toujours l'équipe Éthique & Compliance** avant de donner suite à une telle demande de paiement.



Si vous avez besoin d'aide à ce sujet, consultez les fonctions suivantes dans l'**Organigramme** :

- **CA&T (groupe) Responsable**
- **Directeur financier pays**
- **Équipe Éthique & Compliance**
- **Leaders régionaux (équipe Legal & Business Affairs)**

ou envoyez vos questions à mycompliance@expleogroup.com

Si vous avez besoin de plus d'informations à ce sujet, consultez notre :

- **Code de conduite anti-corruption**
- **Politique de gestion des risques liés aux tiers**
- **Politique de gestion des signalements**

SECTION 3

Nous sommes très compétitifs et nous nous comportons de manière équitable

Nous croyons qu'une concurrence forte et équitable est le moteur du progrès réel. C'est pourquoi nous nous engageons à respecter le droit de la concurrence. Ces règles garantissent que les marchés restent ouverts, dynamiques et innovants, au bénéfice de tous par le meilleur rapport qualité-prix possible pour les produits et services. Que nous interagissions avec des concurrents, des clients, des fournisseurs ou des sous-traitants, nous respectons toujours les règles de la concurrence. Lorsque nous travaillons avec des partenaires commercialement plus faibles, nous les traitons équitablement et ne tirons jamais parti de leur position.

Nous allons...

- ✓ **Prendre des décisions commerciales de manière indépendante** et éviter tout accord susceptible de restreindre la concurrence ou de nuire aux consommateurs.
- ✓ **Protéger les informations confidentielles et évitez de les partager** — en particulier avec des concurrents ou d'autres personnes qui ne devraient pas y avoir accès, comme des amis ou des membres de la famille. Nous restons prudents lorsque nous discutons avec des personnes travaillant pour des concurrents, car **le partage ou la réception d'informations confidentielles entre concurrents peut facilement aboutir à la formation d'un cartel.**
- ✓ **Évaluer soigneusement toute soumission conjointe** avec d'autres pour un appel d'offres ou projet afin de s'assurer que cela ne génère pas moins de concurrence entre les soumissionnaires ou des effets négatifs pour les clients/consommateurs, tels que des prix plus élevés ou une mauvaise qualité.
- ✓ **Communiquer avec vos collègues ou des personnes externes de manière professionnelle et claire.** Nous relisons nos messages écrits avant de les envoyer afin de nous assurer qu'ils sont exacts et appropriés.

Nous n'allons pas...

- ✗ **Discuter des coopérations pour vendre ou acheter conjointement, mener de la recherche & développement conjoints, établir des normes industrielles ou coopérer sur des thèmes liés à la durabilité** avant de consulter l'équipe Legal & Business Affairs.
- ✗ **Discuter des clauses d'exclusivité, de non-concurrence ou de non-sollicitation** avant de consulter l'équipe Legal & Business Affairs.
- ✗ **Tenter de contrôler la manière dont les clients ou les fournisseurs fixent le prix de leurs produits/services ou laisser des tiers s'immiscer dans la manière dont nous fixons nos prix.**
- ✗ **Utiliser des manœuvres déloyales pour concurrencer**, telles que le vol d'informations confidentielles, la diffusion de fausses allégations ou la création d'une confusion entre notre entreprise/marque et celles d'autres entreprises/marques.
- ✗ **Abuser de partenaires commerciaux faibles ou dépendants** en imposant des conditions abusives ou des modalités de paiement inéquitables, en résiliant le contrat avec un préavis très limité ou en modifiant unilatéralement les conditions de la collaboration.
- ✗ **Se livrer à des pratiques de manipulation des procédures d'appel d'offres. Cela se produit lorsque, au lieu de se faire concurrence pour remporter un appel d'offres ou un projet, les entreprises :**
 - Conviennent d'offrir des prix plus élevés ou des produits/services de qualité inférieure.
 - Partagent les détails sur leur offre avec un autre soumissionnaire.
 - Conviennent qui soumettra une offre pour quels clients/appels d'offres/lots.

SECTION 3

Nous sommes très compétitifs et nous nous comportons de manière équitable

3

Et si... ?

« Je suis à une fête et une de mes amies qui travaille chez un concurrent **commence tout d'un coup à me donner des détails sur une augmentation de prix que son entreprise va bientôt mettre en place** et d'autres détails sur leur stratégie future. **Est-ce un problème ?** »

Ce que vous devez faire :

Cela pourrait certainement en devenir un. En plus de veiller à ne pas divulguer d'informations confidentielles sur Expleo ou son travail, nous devons nous assurer de ne pas recevoir d'informations confidentielles provenant d'autres entreprises, en particulier de nos concurrents. Pourquoi ? Parce que l'échange d'informations confidentielles avec un concurrent peut facilement franchir la ligne rouge et devenir une pratique anticoncurrentielle.

Interrompez poliment la discussion ou changez de sujet pour montrer que vous n'êtes pas intéressé par ce genre d'informations. Si votre ami insiste, trouvez un moyen de quitter immédiatement la discussion.

« Un client a lancé un appel d'offres et nous souhaitons soumissionner conjointement avec la société X – **Nous convenons avec X que si jamais nous remportons l'appel d'offres, nous sous-traiterons à X une partie du contrat. Est-ce que ça va ?** »

Peut-être — mais uniquement après une analyse approfondie au regard du droit de la concurrence et sous réserve d'approbation selon la politique contractuelle du groupe.

La soumission d'une offre conjointe peut être légale si elle génère des avantages réels pour le client ou les consommateurs, tels que de meilleurs prix, une meilleure qualité, une plus grande variété de biens/services ou plus d'innovation, ou si aucune des deux entreprises ne pourrait remporter l'appel d'offres seule. **Cependant, lorsque les entreprises soumissionnent ensemble pour éliminer la concurrence** entre elles ou dans le seul but de réaliser des profits plus élevés, cela **devient une entente illicite**. Il s'agit d'une infraction grave au droit de la concurrence et, dans certains pays, d'un délit.

Si vous besoin d'aide à ce sujet, consultez les fonctions suivantes dans l'**Organigramme** :

- **Leaders régionaux (équipe Legal & Business Affairs)**
- **Expert droit de la concurrence du Groupe**

Si vous avez besoin de plus d'informations à ce sujet, consultez notre :

- **Manuel pour une concurrence équitable**
- **Manuel pour une concurrence équitable (version courte)**
- **Politique contractuelle du groupe**



SECTION 4



NOUS TRAVAILLONS AVEC DES PARTENAIRES RESPONSABLES ET AGISSONS EN TOUTE CONFORMITÉ



Nous travaillons uniquement avec des partenaires éthiques et nous achetons d'une manière responsable

Nous choisissons nos partenaires commerciaux avec soin. **Nous collaborons uniquement avec des partenaires éthiques, responsables et réputés** qui partagent nos valeurs, en particulier notre tolérance zéro envers la corruption et notre engagement en faveur des droits de l'homme. Que nous travaillions avec des clients, des fournisseurs, des sous-traitants ou des intermédiaires, nous attendons de tous qu'ils agissent avec intégrité et dans le respect total de la loi.

Nous allons...

- ✓ **Effectuer une vérification *due diligence* avant d'entamer toute collaboration :**
 - Nous vérifions que **le tiers existe, est dûment enregistré, et ne présente aucun risque compliance**. Cela inclut le fait d'être soumis à des sanctions internationales, d'être accusé de corruption ou de violation des droits de l'homme.
 - **En fonction des résultats, nous décidons si nous pouvons travailler avec eux** et comment mitiger les risques identifiés.
- ✓ **Gérer avec soin les relations avec les agents, les apporteurs d'affaires et autres intermédiaires** pour garantir qu'ils opèrent conformément à nos normes.
- ✓ **Promouvoir un approvisionnement responsable tout au long de notre chaîne d'approvisionnement pour les minerais provenant de zones de conflit (comme l'étain, le tantale, le tungstène ou l'or) et autres matières premières essentielles.** Nous nous engageons à promouvoir les droits de l'homme, d'empêcher le financement de groupes armés et de réduire l'impact environnemental.
- ✓ **Exiger de nos fournisseurs et sous-traitants qu'ils respectent nos normes** lorsqu'ils travaillent avec nous. Nous veillons également à ce qu'ils respectent toutes les exigences spécifiques des clients et les tenons responsables s'ils ne le font pas.
- ✓ Sélectionner les fournisseurs et sous-traitants **sur la base du mérite et de critères objectifs tels que le prix, la qualité, la performance et la durabilité** pour s'assurer que nous obtenons les meilleurs produits ou services pour notre budget.
- ✓ Nous assurer qu'il y a bien un **document contractuel approprié** signé avec le tiers, comme un contrat ou des conditions générales, **avant de démarrer** la collaboration avec eux.
- ✓ **Surveiller de près les fournisseurs et les sous-traitants** pour confirmer qu'ils fournissent exactement ce qui est prévu dans le contrat. Avant d'effectuer tout paiement, nous vérifions que les biens ou services ont été fournis conformément à ce qui a été convenu et que toutes les conditions contractuelles sont remplies.

Nous n'allons pas...

- ✗ **Hésiter à mettre fin à une relation commerciale**, avec le soutien de l'équipe juridique, **si un partenaire ne respecte pas nos normes** d'intégrité et de responsabilité.
- ✗ **Collaborer**, soit directement, soit par l'intermédiaire d'un tiers, **avec tout tiers qui ne satisfait pas à notre processus de *due diligence***.

SECTION 4

Nous travaillons uniquement avec des partenaires éthiques et nous achetons d'une manière responsable



Et si... ?

« Je suis sous pression pour signer un contrat aujourd'hui, car nous devons commencer à travailler avec un partenaire commercial et nous n'avons vraiment pas le temps de procéder à une vérification due diligence. **Y a-t-il un problème si nous signons maintenant et effectuons la vérification plus tard ?** »



Ce que vous devez faire :

Oui. **Nous devons d'abord effectuer les vérifications *due diligence*.**

Se précipiter dans un contrat sans effectuer les vérifications nécessaires peut entraîner toute une série de problèmes, surtout si nous nous rendons compte par la suite que nous nous sommes engagés avec un partenaire peu fiable qui présente des risques compliance. Ces problèmes comprennent le risque de litiges, de sanctions, d'atteinte à la réputation ou de perte de temps et de ressources sur un projet bloqué peu après pour des raisons compliance.

Nous comprenons que certains projets sont urgents, mais la compliance passe avant tout. De plus, la prochaine fois, planifiez à l'avance et commencez le processus de *due diligence* dès que possible.



Si vous avez besoin d'aide à ce sujet, consultez les fonctions suivantes dans l'Organigramme :

- **Responsable des achats pays**
- **Équipe Éthique & Compliance**
- **Leaders régionaux (équipe Legal & Business Affairs)**

ou envoyez vos questions à mycompliance@expleogroup.com

Si vous avez besoin de plus d'informations à ce sujet, consultez notre :

- Politique d'achats groupe
- Politique de gestion des risques liés aux tiers
- Code de conduite des fournisseurs



Nous respectons les règles en matière de contrôle des exportations & sanctions internationales

Nous respectons strictement les lois en matière de conformité commerciale, y compris le contrôle des exportations, les embargos et les sanctions internationales. Ces règles contribuent à protéger la paix, la sécurité et les droits de l'homme, et à lutter contre des menaces telles que le terrorisme ou la prolifération des armes.

- **Les règles en matière de contrôle des exportations peuvent nécessiter l'autorisation du gouvernement** lors du commerce de certains biens, services, logiciels ou technologies, en particulier ceux à usage militaire ou double (civil/militaire).
- Les **embargos et sanctions** établis par des organismes tels que l'UE, l'ONU ou les États-Unis **restreignent les relations commerciales avec certains pays, groupes ou individus liés à des activités illégales ou dangereuses.**

Nous allons...

- ✓ Lire et comprendre la **Politique de conformité en matière de contrôle des exportations du groupe** si notre travail concerne des biens, des services, des logiciels ou des technologies susceptibles d'être soumis à des contrôles à l'exportation.
- ✓ **Contactez immédiatement l'équipe chargée du contrôle des exportations** si un projet implique l'exportation, la réexportation, l'importation ou le transfert de biens soumis à contrôle.
- ✓ **Stocker les données soumis à contrôle en toute sécurité** et veillez à ce que seules les personnes autorisées y aient accès.

Nous n'allons pas...

- ✗ **Négliger les vérifications due diligence visant les partenaires commerciaux** — cela nous aide à vérifier s'ils (ou leurs propriétaires ou entités liées) font l'objet de sanctions ou opèrent dans des pays soumis à un embargo ou à haut risque.
- ✗ Nous fier uniquement à la parole du partenaire s'il affirme que les règles en matière de contrôle des exportations ne s'appliquent pas ou qu'aucun contrôle supplémentaire n'est nécessaire. **Nous devons toujours effectuer notre propre analyse, conformément à nos politiques et procédures.**
- ✗ **Exporter des marchandises ou partager des données soumises à contrôle** sans avoir préalablement obtenu les autorisations nécessaires.

SECTION 4

Nous respectons les règles en matière de contrôle des exportations & sanctions internationales



Et si... ?

« *Je ne travaille pas sur des projets liés à l'armée — est-ce que cela me concerne quand même ?* »



Ce que vous devez faire :

Oui. Même si vous ne travaillez pas avec des articles militaires, **vous devez encore vérifier la Politique de conformité en matière de contrôle des exportations du groupe.**

De nombreux articles utilisés dans des projets quotidiens peuvent avoir un double usage, c'est-à-dire qu'ils peuvent également être utilisés à des fins militaires. Ceux-ci doivent être soumis aux mêmes contrôles à l'exportation. De plus, **effectuez toujours les vérifications *due diligence*** sur les partenaires commerciaux afin de s'assurer qu'ils ne font pas l'objet de sanctions ou d'embargos.



Si vous avez besoin d'aide à ce sujet, consultez les fonctions suivantes dans l'**Organigramme** :

- **Équipe contrôle des exportations**
- **Équipe Éthique & Compliance**
- **Leaders régionaux (équipe Legal & Business Affairs)**

ou envoyez vos questions à exportcontrol-office@expleogroup.com

Si vous avez besoin de plus d'informations à ce sujet, consultez notre :

- **Politique de conformité en matière de contrôle des exportations du groupe**
- **Politique de gestion des risques liés aux tiers**



SECTION 5

NOUS PROTÉGEONS LES INFORMATIONS



SECTION 5

Nous traitons les données personnelles en toute sécurité

Nous nous engageons à protéger les données personnelles et à les traiter de manière appropriée. C'est pourquoi nous avons mis en place un programme rigoureux de protection des données et respectons les lois en vigueur dans tous les pays où nous sommes présents.

- **Les données personnelles sont toutes les informations permettant d'identifier une personne**, comme une photo, un nom, une adresse e-mail ou un numéro de téléphone, mais aussi des adresses IP, des journaux d'activité et des informations sensibles telles que des dossiers médicaux ou l'appartenance à un syndicat.
- **Le traitement des données à caractère personnel désigne toute opération effectuée sur ces données**, telles que la collecte, l'utilisation, l'organisation, la modification ou la suppression de ces données.

Nous allons...

✓ **Appliquer les politiques internes en matière de protection des données et respecter strictement** les instructions de nos clients concernant le traitement des données personnelles.

✓ **Suivre toutes les formations obligatoires en matière de protection des données** et contacter l'équipe chargée de la protection des données lorsque nous avons besoin de conseils.

✓ **Traiter les données personnelles conformément à la loi** et aux politiques internes :

- uniquement lorsque nous avons une raison claire et objective,
- et uniquement les données strictement nécessaires.

✓ **Transférer des données personnelles en dehors de l'UE** (même à des collègues travaillant dans des entités Expleo hors UE) en respectant la loi et nos politiques en matière de protection des données.

✓ **Signaler immédiatement toute violation avérée ou présumée des données personnelles au délégué à la protection des données du groupe (DPO).**

***une violation de données** se produit lorsque des données personnelles sont accidentellement ou illégalement perdues, modifiées, détruites ou partagées avec une personne qui n'est pas autorisée à y avoir accès.

Nous n'allons pas...

✗ **Collecter des données personnelles sensibles** (telles que des informations médicales, l'orientation sexuelle ou l'affiliation politique), sauf si cela est autorisé par la loi et nos politiques.

✗ **Conserver les données personnelles plus longtemps que ce qui est autorisé par la loi et nos politiques.**

✗ **Collecter des données personnelles au cas où** nous pourrions en avoir besoin à l'avenir.

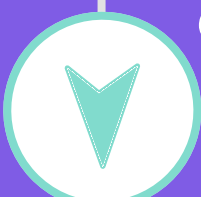
✗ **Collecter des données personnelles dans un but précis et les utiliser à des fins complètement différentes.**



SECTION 5

Nous traitons les données personnelles en toute sécurité

Et si... ?



« Je souhaite créer un collage photo des membres de l'équipe et le partager sur Viva Engage et LinkedIn. **Y a-t-il un problème lié à la protection des données ?** »

Ce que vous devez faire :

C'est une excellente idée de célébrer votre équipe, mais comme les photos sont des données personnelles, vous devez **obtenir le consentement explicite** de chaque membre de l'équipe avant d'inclure sa photo et de partager le collage. Cela s'applique que vous publiez en interne (comme sur Viva Engage) ou en externe (comme sur LinkedIn).

« Nous avons remporté un nouveau projet en France et souhaitons faire appel à nos collègues en Inde pour nous aider. **Puis-je leur donner accès** aux données personnelles du projet ? »



Nous avons conclu des contrats internes qui autorisent les transferts de données personnelles entre les entités Expleo situées dans l'UE et hors UE. Toutefois, les données personnelles de nos clients peuvent être soumises à des restrictions quant au lieu où elles peuvent être traitées, et il en va de même pour les projets internes sensibles. **Contactez l'équipe chargée de la protection des données** avant d'accorder cet accès pour vous assurer que c'est permis et obtenir des conseils spécifiques.



Si vous besoin d'aide à ce sujet, consultez les fonctions suivantes dans l'**Organigramme** :

- Responsables régionaux de la protection des données
- Délégué à la protection des données du groupe (DPO du groupe)

Si vous avez besoin de plus d'informations à ce sujet, consultez notre :

- [Page dédiée à la protection des données sur myExpleo](#)
- [Politique de protection des données personnelles d'Expleo](#)
- [Manuel des procédures et directives en matière de protection des données](#)
- [Guide sur la protection des données](#)
- [Guide sur les réseaux sociaux](#)



SECTION 5

Nous protégeons les informations confidentielles & la propriété intellectuelle

Nous avons une responsabilité particulière de protéger les informations confidentielles et la propriété intellectuelle (PI) qui nous appartiennent et qui appartiennent à d'autres.

Les informations confidentielles comprennent toutes les informations non publiques qu'une entreprise souhaite garder confidentielles, telles que les stratégies commerciales, prix, salaires, contrats, données personnelles et les plans concernant de nouveaux produits ou projets.

La propriété intellectuelle (PI) couvre les actifs créatifs et innovants tels que les droits d'auteur, les marques déposées, les brevets, les dessins et modèles et les secrets commerciaux. La PI est précieuse, c'est pourquoi nous protégeons la nôtre et respectons les droits d'autrui.

SECTION 5

Nous protégeons les informations confidentielles & la propriété intellectuelle



Nous allons...

- ✓ Veiller à ce que nous et ceux autour de nous respections les exigences de confidentialité fixées par nos clients, nos politiques internes ou recommandées par les équipes juridique & compliance. **Nous utilisons les informations confidentielles uniquement aux fins prévues.**
- ✓ Nous souvenir que **notre obligation de protéger les informations confidentielles et la propriété intellectuelle d'Expleo continue même après avoir quitté l'entreprise.**
- ✓ **Conserver les informations confidentielles en toute sécurité.**
 - Pour les informations sous forme numérique, limitez les droits d'accès afin qu'elles ne soient pas visibles pour tout le monde.
 - Pour les informations sur support physique, utilisez des casiers ou des tiroirs verrouillés afin d'empêcher tout accès non autorisé.
- ✓ **Traiter les informations confidentielles des clients avec une extrême prudence**, en particulier lorsque nous travaillons sur leurs sites. Nous ne discutons pas de l'existence, de l'objectif ou des détails d'un projet client avec des personnes non autorisées.
- ✓ **Protéger notre propriété intellectuelle.** Si nous créons quelque chose qui pourrait être protégé par les lois sur la propriété intellectuelle (comme une invention) dans le cadre de nos activités chez Expleo, nous contactons l'équipe juridique chargée de la propriété intellectuelle afin de garantir une protection adéquate.
- ✓ **Ne pas partager les informations confidentielles qu'en cas de nécessité absolue** — uniquement avec les personnes qui ont réellement besoin de les connaître et uniquement les informations spécifiques dont elles ont besoin (pas tout !). Nous ne discutons pas d'informations confidentielles avec nos amis proches, notre famille ou d'autres personnes.

SECTION 5

Nous protégeons les informations confidentielles & la propriété intellectuelle

Nous n'allons pas...

- ✗ **Utiliser des informations confidentielles à des fins autres que celles pour lesquelles elles ont été fournies.**
- ✗ **Oublier que nous travaillons souvent avec des produits et technologies très innovants par rapport auxquels la confidentialité est essentielle à la réussite du client.**
- ✗ **Prendre des photos ou enregistrer des vidéos** dans les zones où les actifs des clients sont exposés, que ce soit sur le site d'un client ou dans nos locaux.
- ✗ **Travailler avec ou discuter d'informations confidentielles dans des lieux publics** (comme les cafés) où des personnes non autorisées pourraient l'entendre ou le voir.
- ✗ **Utiliser, partager ou apporter avec nous des informations confidentielles provenant d'un ancien employeur**, même si c'était nous qui les avons créées. La même règle s'applique aux informations confidentielles d'Expleo si nous quittons l'entreprise.
- ✗ **Autoriser des tiers à utiliser ou à acquérir des droits sur notre propriété intellectuelle**, sauf autorisation préalable de l'équipe juridique chargée de la propriété intellectuelle.
- ✗ **Utiliser des éléments protégés par la propriété intellectuelle** (comme des images ou des logiciels) dans notre travail **sans disposer de la licence appropriée.**

SECTION 5

Nous protégeons les informations confidentielles & la propriété intellectuelle



Et si... ?

« J'ai entendu dire que Expleo envisage d'acheter une nouvelle entreprise et un **journaliste me contacte pour confirmer** et fournir plus de détails. **Que puis-je dire ?** »



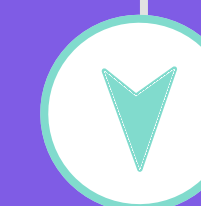
Remerciez le journaliste pour son intérêt et expliquez-lui poliment que **vous n'êtes pas autorisé à commenter**. S'ils insistent, dites-leur de contacter l'équipe Communication. La divulgation de telles informations peut nuire gravement à la transaction et nous exposer à des poursuites judiciaires et à des dommages-intérêts pour violation de nos obligations de confidentialité.

Ce que vous devez faire :



« **Quelqu'un me propose un document ou des informations confidentielles** de leur ancien employeur sans autorisation écrite. **Que dois-je faire ?** »

1. **Refuser l'accès** au document ou à l'information.
2. **Rappelez à la personne que cela enfreint nos politiques** et signalez la situation à l'équipe Legal & Business Affairs.
3. Si vous découvrez qu'une personne utilise des informations confidentielles provenant d'un ancien employeur, **signalez immédiatement votre préoccupation à l'équipe Legal & Business Affairs**. Ne gardez pas le silence !



« Nous souhaitons collaborer avec un sous-traitant sur un nouveau projet pour notre client et **cela implique le partage d'informations confidentielles** avec eux sur le client et son projet. **Que dois-je faire ?** »

1. Tout d'abord, obtenir une autorisation écrite au client avant de partager toute information confidentielle avec des tiers.
2. Ensuite, signer un accord de confidentialité (NDA) avec le sous-traitant afin de lui imposer des obligations strictes en matière de confidentialité et de le tenir responsable en cas de manquement.
3. Contactez l'équipe Legal & Business Affairs si vous avez besoin de conseils ou d'aide pour mettre en place un NDA approprié.



Si vous besoin d'aide à ce sujet, consultez les fonctions suivantes dans l'**Organigramme** :

- **Expert propriété intellectuelle et innovation du Groupe**
- **Leaders régionaux (équipe Legal & Business Affairs)**

Si vous avez besoin de plus d'informations à ce sujet, consultez notre :

- **[Page myExpleo sur la propriété intellectuelle](#)**
- **[Manuel sur la Propriété Intellectuelle \(PI\) & l'Innovation](#)**





SECTION 6

NOUS PROTÉGEONS LES ACTIFS ET LA RÉPUTATION



SECTION 6

Nous protégeons nos actifs et nos ressources ainsi que ceux de nos partenaires commerciaux tout en luttant contre les contrefaçons

Nous mettons à la disposition de nos employés des équipements tels que des ordinateurs portables, des outils informatiques, du mobilier et des locaux leur permettant de travailler efficacement. Parfois, les employés utilisent également des actifs appartenant aux clients. Dans tous les cas, **nous attendons de chacun qu'il utilise, protège et entretienne ces actifs de manière responsable.**

Nous nous engageons également à prévenir la contrefaçon en **maintenant des processus rigoureux visant à réduire le risque d'utilisation de pièces ou de matériaux contrefaits dans le cadre de notre travail.**





Nous protégeons nos actifs et nos ressources ainsi que ceux de nos partenaires commerciaux tout en luttant contre les contrefaçons

Nous allons...

- ✓ **Apprendre et respecter nos exigences et celles de nos clients en matière de sécurité informatique et de l'information** — et aider les autres à faire de même.
- ✓ **Utiliser les biens de l'entreprise ou du client que pour des tâches liées au travail.**
- ✓ **Traiter les biens de l'entreprise et des clients avec soin**, comme s'ils étaient les nôtres. Nous les protégeons contre la perte, le vol, les dommages ou toute utilisation non autorisée.
- ✓ **Signaler immédiatement tout incident de sécurité susceptible d'avoir un impact sur nous ou nos clients** à l'équipe groupe ou locale chargée de la sécurité de l'information.
- ✓ **Faire preuve de prudence face aux messages suspects** (e-mails, WhatsApp, Teams, etc.) qui tentent d'obtenir nos données ou nos identifiants de connexion.
- ✓ **Respecter toutes les procédures** visant à détecter, signaler et isoler les matériaux ou pièces contrefaits, et empêcher que ces derniers ne soient fournis à des tiers.
- ✓ **Informez l'équipe Legal & Business Affairs** et les parties concernées immédiatement **si nous identifions ou soupçonnons la présence de pièces ou de matériaux contrefaits.**
- ✓ **Respecter nos politiques en matière de sécurité de l'information et celles de nos clients.**
- ✓ Utiliser uniquement les **plateformes de stockage des données agréées** par nous ou nos clients.



Nous protégeons nos actifs et nos ressources ainsi que ceux de nos partenaires commerciaux tout en luttant contre les contrefaçons

Nous n'allons pas...

- ❌ Permettre à quiconque d'utiliser ou d'accéder sans autorisation aux actifs, outils informatiques ou bases de données appartenant à nous, nos clients ou nos partenaires. **Nous ne partageons pas les identifiants de connexion, même avec nos collègues.**
- ❌ **Partager des noms d'utilisateur ou des mots de passe**, y compris avec l'équipe support IT. Cette équipe n'a jamais besoin de votre mot de passe pour vous aider.
- ❌ **Laisser vos ordinateurs portables déverrouillés ou des documents contenant des informations confidentielles sans surveillance.** Cela pourrait permettre un accès non autorisé et compromettre la confidentialité.
- ❌ **Laisser entrer des personnes non autorisées dans nos locaux ou ceux de nos clients**, par exemple en partageant ou en utilisant notre badge pour quelqu'un d'autre.
- ❌ **Installer des logiciels non autorisés ou utiliser des logiciels sans licence appropriée** sur l'ordinateur de l'entreprise.
- ❌ **Utiliser des outils d'IA ou open source qui n'ont pas été approuvés** par nous ou nos clients.
- ❌ **Partager des e-mails ou des documents avec des personnes non autorisées** ou transmettre les informations professionnelles à votre adresse e-mail personnelle.
- ❌ **Utiliser les actifs de l'entreprise ou du client à des fins illégales ou inappropriées.**
- ❌ **Utiliser les actifs d'Expleo à des fins personnelles**, sauf si l'utilisation est minime et ne compromet pas la sécurité ou la confidentialité des données.

SECTION 6

Nous protégeons nos actifs et nos ressources ainsi que ceux de nos partenaires commerciaux tout en luttant contre les contrefaçons



Et si... ?

« Je suis sorti avec mes amis et l'un d'eux **demande de lui prêter mon ordinateur portable Expleo** pendant 1 heure parce qu'il a oublié le sien à la maison. Que dois-je faire ? »



Ce que vous devez faire :

Vous devriez refuser poliment. Faites-leur savoir que votre entreprise interdit strictement cela et que vous pourriez avoir de gros problèmes si vous le faites. Laisser d'autres personnes utiliser votre ordinateur portable professionnel risque d'entraîner des violations de données, d'exposer nos informations confidentielles ou celles de nos clients, et peut entraîner de graves problèmes pour vous et Expleo.



Si vous avez besoin d'aide à ce sujet, consultez les fonctions suivantes dans l'**Organigramme** :

- **Responsable de la sécurité de l'information pour votre région**



Si vous avez besoin de plus d'informations à ce sujet, consultez notre :

- **Politique générale en matière de sécurité de l'information**
- **Politique détaillée en matière de sécurité de l'information**
- **Page myExpleo sur la sécurité de l'information**



SECTION 6

Nous agissons de manière responsable & protégeons notre réputation

Notre réputation dépend des choix et des actions de chacun d'entre nous. C'est pourquoi nous devons faire attention à la manière dont nous communiquons et nous comportons, en particulier lorsque cela pourrait être associé à notre statut d'employé ou lorsqu'on pourrait être perçu comme représentant Expleo.

Nous allons...

- ✓ **Agir de manière professionnelle lors des réunions professionnelles et des évènements de notre secteur.** Nous représentons Expleo et devons protéger son image et sa réputation. Nous faisons preuve de discernement et veillons à ce que notre comportement reste approprié.
- ✓ **Être prudents lorsque nous parlons en public ou sur les réseaux sociaux de l'entreprise, de ses partenaires ou de ses concurrents.** Nous ne ferons aucun commentaire négatif ou blessant.
- ✓ **Transmettre toutes les demandes des médias, blogueurs ou chercheurs à l'équipe Communication,** et nous les informons que nous ne sommes pas autorisés à faire des commentaires au nom d'Expleo.
- ✓ **Faire preuve de discernement lorsque nous partageons nos opinions** dans les endroits où nos opinions pourraient être considérées comme celles de l'entreprise (comme les publications sur LinkedIn où vous mentionnez que vous travaillez pour Expleo). **Indiquez clairement qu'il s'agit d'opinions personnelles** et non celles de Expleo.
- ✓ **Communiquer de manière respectueuse,** y compris sur les réseaux sociaux internes. **Nous évitons les commentaires qui pourraient être perçus comme agressifs,** inappropriés ou offensants, y compris lorsque vous vous adressez à vos collègues.
- ✓ Nous assurer que **toutes les informations que nous rendons publiques sont exactes** et n'induisent pas les autres en erreur.

Nous n'allons pas...

- ✗ **Publier les photos prises chez Expleo ou chez les clients sur les réseaux sociaux** ou partager des photos de collègues sans leur autorisation expresse.
- ✗ **Partager des informations confidentielles concernant notre travail avec nos clients sur les réseaux sociaux ou mentionner les noms de nos clients.** Nous ne partageons également aucune information provenant des réseaux sociaux internes avec le monde extérieur, y compris sur nos propres comptes de réseaux sociaux.
- ✗ **Prendre la parole publiquement au nom de Expleo** ou répondre aux demandes des médias, sauf autorisation de l'équipe Marketing & Communication.
- ✗ **Communiquer de manière imprudente,** faire des blagues qui pourraient être mal interprétées ou communiquer de manière inappropriée ou offensante, tant à l'oral qu'à l'écrit (y compris avec vos collègues). Tout ce que vous écrivez, que ce soit dans des e-mails, des SMS ou sur les réseaux sociaux, restera accessible pendant des années.



SECTION 6

Nous agissons de manière responsable & protégeons notre réputation

Et si... ?

« J'ai vu des **commentaires négatifs sur Expleo et son travail sur les réseaux sociaux**. C'est frustrant de voir circuler en ligne des informations que je sais être fausses, surtout quand on sait tous les efforts que nous avons consacrés à nos projets. »



Ce que vous devez faire :

Ne répondez pas et n'essayez pas de défendre l'entreprise vous-même. **Transmettez les commentaires à l'équipe Marketing & Communication**. Ils sont formés pour gérer ces situations et peuvent prendre les mesures adéquates pour protéger notre réputation.



Si vous avez besoin d'aide à ce sujet, consultez les fonctions suivantes dans l'**Organigramme**:

- **Responsable Groupe de la communication externe**
- **Responsable Groupe de la communication interne**
- **Responsable Groupe de la communication**

Si vous avez besoin de plus d'informations à ce sujet, consultez notre :

- **Guide sur les réseaux sociaux**





SECTION 7

NOUS RESTONS VRAIMENT INDÉPENDANTS

SECTION 7

Nous faisons du lobbying de manière responsable

Nous restons neutres sur les sujets politiques. Nous ne faisons pas de dons ou de contributions à des partis politiques, à des candidats ou à des organisations apparentées. Lorsque nous nous engageons dans des discussions sur les politiques publiques, nous le faisons de manière responsable, en ayant toujours pour objectif d'améliorer la réglementation et de la rendre plus juste.

Nous allons...

- ✓ **Rester libres de participer à des activités politiques pendant notre temps libre, à titre individuel.** Lorsque nous le ferons, nous **indiquerons clairement qu'il s'agit d'un choix personnel et que cela n'a aucun lien avec notre rôle ou Expleo.** Nous veillons à ce que Expleo ne soit pas perçu comme soutenant ces activités.
- ✓ **Contacter l'équipe Ethique & Compliance pour obtenir des conseils si notre engagement politique personnel pourrait interférer** ou sembler interférer avec notre travail ou les intérêts supérieurs de l'entreprise.
- ✓ **Être prudents lorsque nous interagissons avec des fonctionnaires ou des politiciens** et respecter toujours les règles anti-corruption.

Nous n'allons pas...

- ✗ **Faire aucune contribution à des activités politiques, directement ou par l'intermédiaire de tiers, en utilisant les ressources de l'entreprise.** Nous ne soutenons pas les activités politiques en offrant gratuitement l'argent, les services, les ressources ou les actifs d'Expleo (tels que de l'équipement IT ou de bureau, des locaux, ou le temps de nos employés).
- ✗ **Utiliser le nom, la marque ou la réputation de l'entreprise pour soutenir des activités politiques, que ce soit pour nous-mêmes ou pour d'autres.**
- ✗ **Faire du lobbying** ou participer au processus législatif au nom d'Expleo sans l'approbation des équipes Communication et Legal & Business Affairs.



SECTION 7

Nous faisons du lobbying de manière responsable

Et si... ?

« Mon ami d'enfance se présente comme candidate indépendante à la mairie et elle a besoin de toute l'aide possible. Je suis convaincu qu'elle est la personne idéale pour ce poste et qu'elle peut changer la ville pour le mieux. Comment puis-je l'aider ? »



Ce que vous devez faire :

1. Vous êtes libre de vous engager dans des activités politiques pendant votre temps libre, mais **n'impliquez pas Expleo de quelque manière que ce soit.**
2. **N'utilisez pas les ressources de l'entreprise** pour soutenir sa campagne (par exemple, imprimer des tracts sur les imprimantes de l'entreprise, envoyer des e-mails liés à sa candidature à l'aide d'un ordinateur de l'entreprise) et n'oubliez pas que nous ne contribuons en aucune manière aux activités politiques.
3. Si vous souhaitez informer vos collègues de sa candidature, **limitez vos commentaires sur le sujet** et ne faites pas campagne pour elle ni ne mettez la pression sur les autres pour qu'ils la soutiennent également.



Si vous avez besoin d'aide à ce sujet, consultez les fonctions suivantes dans l'**Organigramme** :

- **Équipe Éthique & Compliance**
- **Leaders régionaux (équipe Legal & Business Affairs)**

ou envoyez vos questions à mycompliance@expleogroup.com



Si vous avez besoin de plus d'informations à ce sujet, consultez notre :

- **Procédure dons, parrainages et mécénats**



SECTION 8

NOUS CONSTRUISONS UN MEILLEUR AVENIR



SECTION 8

Nous prenons soin de l'environnement


Nous nous engageons à protéger l'environnement et à préserver les ressources naturelles. Cela implique notamment de limiter notre consommation de ressources et notre production de déchets, alors que nous ouvrons la voie vers une économie durable et neutre en carbone.


Nous prenons des mesures concrètes pour réduire notre empreinte environnementale et respecter les lois environnementales dans toutes nos activités.


Chaque année, à travers nos rapports sur la responsabilité sociale de l'entreprise (RSE) publiés sur notre site web, nous réaffirmons nos engagements, suivons nos progrès et fixons de nouveaux objectifs afin de continuer à placer la barre plus haut.

Nous accompagnons nos clients dans leurs efforts en matière de développement durable visant à limiter leur empreinte environnementale et d'atteindre l'objectif « zéro émission nette » grâce à des solutions innovantes et de pointe et attendons de nos fournisseurs qu'ils partagent cette responsabilité en réduisant leur propre impact environnemental.

Nous allons...


- 

Faire notre part—quel que soit notre rôle—**pour réduire notre impact sur l'environnement.** Même les petits gestes comptent, comme éteindre les lumières ou fermer le robinet quand on n'en a pas besoin, ou faire le tri des déchets.
- 

Prendre en considération l'impact environnemental de nos décisions et choisir des options plus durables dans la mesure du possible.
- 

Veiller à ce que les données RSE soient exactes, complètes et soumises dans les délais impartis.

Nous n'allons pas...

- 

Écarter les préoccupations environnementales ou permettre aux fournisseurs de ne pas respecter les normes environnementales que nous avons fixées.



SECTION 8

Nous prenons soin de l'environnement

Et si... ?

« En tant que membre de l'équipe chargée des achats, je recherche un nouveau fournisseur pour nos centres de données. **Le processus de sélection doit-il inclure des critères environnementaux**, comme l'empreinte environnementale des centres de données ou la performance environnementale du fournisseur ? »



Ce que vous devez faire :

Absolument ! La sélection des fournisseurs sur la base de critères de performance environnementale est exigée par nos politiques et s'inscrit dans le cadre de nos objectifs à long terme en matière de développement durable et de responsabilité sociale.



Si vous avez besoin d'aide à ce sujet, consultez les fonctions suivantes dans l'Organigramme :

- **Équipe chargée de la responsabilité sociale des entreprises (RSE)**

Si vous avez besoin de plus d'informations à ce sujet, consultez notre :

- **Politique environnementale du groupe**



SECTION 8

Nous avons un impact positif sur les communautés

Nous nous engageons à apporter une contribution significative aux communautés dans lesquelles nous opérons. Nous soutenons les initiatives qui favorisent l'inclusion, en particulier celles qui concernent les populations vulnérables, et encourageons nos partenaires commerciaux, y compris ceux de notre chaîne d'approvisionnement, à faire de même.

Nous allons...

- ✓ **Veiller à ce que tous les dons, parrainages et mécénats soient conformes** à notre procédure en matière de dons, parrainages et mécénats et soient examinés au préalable par les équipes juridiques et compliance.
- ✓ **Effectuer une vérification *due diligence*** des bénéficiaires afin de détecter tout risque potentiel en matière de compliance.
- ✓ **Conserver des registres précis et détaillés** de tous les dons et parrainages.
- ✓ **Assurer le suivi auprès des bénéficiaires** pour nous assurer que nos contributions sont utilisées comme prévu et demander des informations sur l'avancement de leurs projets.

Nous n'allons pas...

- ✗ **Faire des dons ou des parrainages qui vont à l'encontre de nos valeurs éthiques** ou qui pourraient nuire à notre réputation.
- ✗ **Faire des dons personnels au nom de l'entreprise** ou d'une manière qui suggère le soutien de l'entreprise.



SECTION 8

Nous avons un impact positif sur les communautés

Et si... ?

« Je voudrais demander à un partenaire commercial s'il souhaite **faire un don à une association caritative** que Expleo soutient depuis longtemps. Puis-je le faire ? »



Ce que vous devez faire :

Avant toute demande, **consulter l'équipe Ethique & Compliance**. Pourquoi ? Parce que le partenaire peut se sentir obligé de contribuer afin de maintenir la relation avec Expleo, ce qui pourrait être interprété comme un comportement corrompu.



Si vous avez besoin d'aide à ce sujet, consultez les fonctions suivantes dans l'**Organigramme** :

- **Équipe Éthique & Compliance**
- **Leaders régionaux (équipe Legal & Business Affairs)**

ou envoyez vos questions à mycompliance@expleogroup.com

Si vous avez besoin de plus d'informations à ce sujet, consultez notre :

- **Procédure dons, parrainages et mécénats**